Accord CE/Mercosur: accord-cadre interrégional de coopération

1995/0261(CNS) - 23/04/1996

La commission REX a adopté le rapport de M. Jaime VALDIVIELSO DE CUÉ. La REX demande au PE de se prononcer positivement. Et ce d'autant plus que l'accord qui a été signé le 15 décembre 1995 à Madrid, revêt une importance politique et diplomatique essentielle. Cet accord permettra de soutenir les processus d'intégration régionale et vise à donner un contenu à la phase préparatoire d'une stratégie commune entre l'UE et le MERCOSUR. Celle-ci a pour objectif final de créer une association interrégionale de caractère politique et économique, fondée sur une coopération politique plus étroite, sur la libéralisation progressive et mutuelle de tous les échanges, sur la promotion des investissements et sur une coopération plus intense. Le rapporteur se félicite que l'accord accorde une importance particulière au respect des principes démocratiques et des droits de l'homme. Il constitue l'un des fondements de la coopération. En revanche, il critique l'absence de toute référence explicite au dialogue parlementaire.